



L'ASEAN en quête d'une identité régionale

Yann Roche

DANS **POLITIQUE ÉTRANGÈRE** 2017/2 Été , PAGES 15 À 26

ÉDITIONS **INSTITUT FRANÇAIS DES RELATIONS INTERNATIONALES**

ISSN 0032-342X

ISBN 9782365676830

DOI 10.3917/pe.172.0015

Date de mise en ligne : 12/06/2017

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-politique-etrangere-2017-2-page-15?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Institut français des relations internationales.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [Cairn.info/copyright](http:// Cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

L'ASEAN en quête d'une identité régionale

Par **Yann Roche**

Yann Roche, titulaire d'un doctorat de l'université Laval, enseigne au département de géographie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

L'ASEAN réunit des États et des populations disparates. Cette diversité rend l'émergence d'une identité commune difficile. La difficulté est d'autant plus grande que l'ASEAN est souvent perçue comme une structure élitiste, dont les activités ne profitent guère aux classes moyennes et inférieures. Toutefois, les dirigeants de la région sont conscients de ces problèmes et souhaitent y remédier par des actions concrètes. Ces actions semblent produire des résultats, en particulier auprès des jeunes.

politique étrangère

En décembre 1997 à Kuala Lumpur, l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN) a adopté l'ambitieux projet « Vision ASEAN 2020 ». Résolus à poursuivre sur la voie qui les avait menés à d'indéniables progrès en matière d'économie, de prospérité et de stabilité, les dirigeants de l'Association entendaient donner à cette dernière une plus vaste envergure, avec pour objectif avoué de construire à l'horizon 2020 une véritable communauté ASEAN, et d'achever ainsi le processus d'intégration régionale. Cette communauté reposerait sur des « valeurs et des principes communs », et renforcerait la perception d'une identité commune à l'ensemble des citoyens de l'Association.

Alors qu'en 1967 les enjeux politiques intérieurs, mais aussi le contexte géopolitique régional et mondial, ne permettaient pas de formuler un tel projet, trente ans plus tard la donne avait changé : l'expérience de la coopération d'une part, puis les adhésions successives du Vietnam (1995), du Laos et de la Birmanie (1997), bientôt celle du Cambodge (1999), mais aussi la crise financière et l'impuissance de l'Association rebattaient les cartes et justifiaient une rupture. L'émergence d'une identité ASEAN n'était plus seulement un objectif envisageable, elle se révélait nécessaire pour organiser les interactions entre États et peuples – et entre les peuples eux-mêmes –, pour justifier la « centralité » de l'Association

et la positionner sur un théâtre en pleine restructuration. Il s'agissait de donner un contenu identifiable à ce qui était encore perçu comme un processus flou et à la carte.

En fait, c'est à la fin de 2015, soit près de cinq ans avant la date initialement fixée, que la Communauté ASEAN a été lancée, mais sans grand effet médiatique¹. En dépit de l'importance décisive du processus engagé, et présenté comme un moment clé du développement de l'Association, les concepteurs eux-mêmes semblaient avoir réalisé le risque de susciter de trop grandes attentes, notamment dans la communauté internationale.

Qu'en est-il aujourd'hui de ce projet d'identité ASEAN ? Quelle est la perception que les sociétés qui la composent ont de l'ASEAN et de la communauté qu'elle entend représenter ?

Identité, diversité, construction régionale et intérêts nationaux

La notion d'identité est délicate dans le cas de l'Asie du Sud-Est. Jamais dans l'histoire la région ne s'est perçue comme une communauté ; elle s'est donc trouvée dans l'incapacité de promouvoir une identité endogène qui, jusqu'à l'ASEAN, n'existait simplement pas. En dépit de flux de circulation séculaires, aucune évidence ne la suggérait. L'épisode colonial avait, à l'inverse, établi des parois étanches entre les pays de la région, et bloqué toute amorce de réflexion sur l'éventuel capital identitaire régional. Ce sont d'ailleurs les pays européens qui, pour des raisons de planification militaire pendant la Seconde Guerre mondiale², ont trouvé la dénomination pratique d'Asie du Sud-Est (l'Asie au sud de la Chine et à l'est de l'Inde).

L'identité relève de la construction sociale, et celle-ci a en l'occurrence véritablement débuté avec la création de l'ASEAN. Cette tâche de construction d'une possible identité commune était d'autant plus délicate qu'une des caractéristiques de la région est sa diversité, si complexe que l'Asie du Sud-Est est souvent comparée à une mosaïque. Elle rassemble des pays marqués par des milieux naturels très diversifiés, par des socles culturels, ethniques, linguistiques ou religieux d'une grande richesse. Un habitant de la classe moyenne singapourienne aura beaucoup de difficulté à considérer qu'il a quoi que ce soit en commun avec un Kamou du Laos, par exemple. Fleuves et montagnes font alternativement office de frontières et de berceaux de civilisation. La devise de l'ASEAN, reprenant

1. S. Boisseau du Rocher, «The ASEAN Community: The Reality of a Vision», *The Diplomat*, 5 février 2016, disponible sur : <<http://thediplomat.com>>.

2. A. Acharya, *The Quest for Identity. International Relations of Southeast Asia*, Oxford, Oxford University Press, 2000.

presque mot pour mot celle de l'Indonésie³, est d'ailleurs « Unité dans la diversité » : respect des spécificités dans la projection d'un destin commun. Plutôt que d'en faire abstraction ou de minimiser ces différences, les dirigeants de l'ASEAN en ont fait un atout, un trait commun à partir duquel construire l'identité et l'idée de communauté ASEAN. Plus précisément, la gestion de cette diversité s'est transformée en facteur constitutif de celle-ci. Identité (nationale et régionale) et communauté sont donc apparues, dès l'origine, comme indissolublement liées au cœur de la démarche de construction institutionnelle.

Les pays composant l'ASEAN ont dû, avant même d'entreprendre une organisation régionale, inventer leur « imaginaire national », selon le terme employé par Benedict Anderson⁴ à propos de l'Indonésie. Ce pays, devenu indépendant en 1945, n'avait jamais existé dans ses frontières post-indépendance. La construction stato-nationale était donc une priorité, avec la volonté de donner un sens au « vivre ensemble », de trouver des repères collectifs et de consolider les fondements d'une légitimité politique encore contestée. Comme l'indique le ministre de l'Intérieur de Malaisie Tan Sri Ghazali Shafie, « on a des entités territoriales à la recherche d'identités nationales⁵ ». Le projet ASEAN est particulièrement intéressant dans la mesure où l'identité régionale ne va pas chercher à contrarier ou gommer des identités nationales en construction ; à l'inverse, elle va les valoriser.

À la recherche d'identités nationales

Dans ce contexte, on comprend mieux l'importance du principe de non-ingérence pour protéger l'intérêt national, ou plutôt les intérêts nationaux⁶. Ces derniers peuvent être de divers ordres (sécuritaire, politique, social, économique...), mais ils résultent d'abord et avant tout d'une action de promotion par l'État, menée dans le but de justifier son exercice du pouvoir et de se définir par différenciation vis-à-vis des autres pays. La construction d'une identité régionale passe donc par le sacro-saint respect des intérêts nationaux. Cela va certes ralentir la formalisation d'une identité régionale, mais également permettre un temps d'acclimatation mutuelle, d'incubation, avant qu'on envisage l'appropriation de référents et projets communs.

3. « Bhineka tunggal ika », qui signifie en javanais « (Bien que) divisée, elle est une », et couramment traduite en français par : « Unité dans la diversité. »

4. B. Anderson, *L'imaginaire national – Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 2006.

5. Ministère des Affaires étrangères, *Asia 1975 Yearbook, Far Eastern Economic Review*, Hong Kong, 1975, p. 217.

6. S. Boisseau du Rocher, « Le modèle ASEAN », *Études*, juillet 1993, p. 459-468.

La Communauté ASEAN : vers l'intégration régionale

Ce n'est pas un hasard si la question de l'identité a été évoquée en 1997. L'année où fut lancée l'initiative de la Vision ASEAN 2020 constitue une date charnière pour l'Association, qui fêtait alors son trentième anniversaire. D'une part, l'intégration de nouveaux membres (Vietnam, Laos, Birmanie et Cambodge) posait clairement la question du socle commun, une fois les tensions géopolitiques apaisées. Jusqu'ici, la stabilité et la prospérité de chacun constituaient un projet qui, à défaut d'être collectif, était concomitant et parallèle. Le décalage de développement, des pratiques politiques et diplomatiques différentes (l'anglais était mal maîtrisé par les nouveaux venus, ce qui les mettait *de facto* mal à l'aise dans les institutions régionales), et des sociétés plus ou moins exposées allaient se révéler des facteurs de division menaçants, au point que certains experts distinguaient « deux blocs » dans l'ASEAN⁷ et craignaient une Association à deux vitesses. D'autre part, le déclenchement de la crise financière asiatique allait questionner l'impuissance même de l'Association à endiguer la contagion⁸. Cette crise représentait un coup d'arrêt à la croissance des régimes pour la plupart autoritaires de la région, et une remise en question du rôle régulateur de l'ASEAN. Alors qu'entre 1967 et 1997, l'ASEAN a été associée à une image d'espace « gagnant » (les taux de croissance exceptionnels servant aussi de vecteurs identitaires⁹), l'euphorie développementaliste prenait soudainement fin.

Rendues populaires dans les années 1990 sous l'impulsion des dirigeants de la Malaisie et de Singapour, les « valeurs asiatiques » étaient aussi mises à rude épreuve après la crise financière de 1997. Elles consistaient, entre autres, à contester l'universalité des droits de l'homme et à mettre en avant une prétendue spécificité des pays d'Asie vis-à-vis de la démocratie et de la liberté d'expression, héritage des traditions bouddhistes et de l'influence du confucianisme. S'appuyant sur l'exemple du Japon, il s'agissait de défendre la thèse d'une autre perception de la démocratie et des droits de l'homme, libérée des schèmes de pensée occidentaux, et tout aussi acceptable. C'est sous d'autres formes que ce courant d'idées réapparaîtra avec la charte ASEAN.

7. K. Jönsson, « Unity-in-Diversity? Regional Identity-Building in Southeast Asia », *Journal of Current Southeast Asian Affairs*, vol. 29, n° 2, 2000, p. 41-72.

8. S. Boisseau du Rocher, « L'ASEAN : quel ordre régional après la crise ? » in P. Richer (dir.), *Crises en Asie du Sud-Est*, Paris, Presses de Sciences Po, 1999, p. 23-42 et « L'ASEAN et les nouvelles règles du jeu », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 8, hiver 2001, p. 395-417.

9. S. Boisseau du Rocher, « L'émergence d'un espace de sens en Asie du Sud-Est » in Z. Laïdi (dir.), *Géopolitique du sens*, Paris, Desclée de Brouwer, 1998, p. 290-317.

Ainsi le projet de relancer l'intégration régionale est-il apparu comme une nécessité, une manière de réduire ces écarts autour de valeurs communes, et de transformer l'institution dont les déficiences avaient contribué à la contagion des turbulences.

En outre, la crise financière a rebattu les cartes en distanciant l'Asie du Sud-Est de ses alliés traditionnels, en tête desquels les États-Unis et l'Union européenne. L'émergence du concept d'Asie de l'Est adjoignait aux pays de l'ASEAN les grandes puissances économiques de l'Asie orientale, Chine, Japon et Corée du Sud. Promouvoir le sentiment d'appartenance à l'ASEAN se trouvait donc compliqué par les éventuels rattachements à d'autres ensembles régionaux potentiellement concurrents¹⁰.

Enfin, la mondialisation, qui avait jusqu'à présent servi les intérêts des pays membres, se retournait avec une rare violence contre les pays d'Asie du Sud-Est : l'élaboration d'une vision et d'une identité communes permettait aussi de renforcer leur position vis-à-vis du reste du monde¹¹. Pour toutes ces raisons, il fallait promouvoir la « centralité » de l'ASEAN, relancer la coopération régionale, alors que les ambitions fixées n'avaient pas jusque-là été couronnées de succès, ni même menées avec constance. La relance d'une identité ASEAN – la revendication d'un certain nombre de points de référence communs – peut se lire comme une volonté politique de résilience dans un contexte menaçant de possible dilution.

La mondialisation se retourne contre l'Asie du Sud-Est

Le projet Vision ASEAN 2020 avait pour devise « Une vision. Une identité. Une communauté¹² ». Il s'agissait de s'appuyer sur les acquis et les succès des trois premières décennies pour jeter les bases d'une ASEAN en quête de « paix, de liberté et de neutralité¹³ », résolument tournée vers l'avenir. Pour y parvenir, investissant dans les trois piliers fondamentaux que sont la Communauté économique, la Communauté politique et de sécurité et la Communauté socio-culturelle, Vision ASEAN 2020 faisait le pari de construire, en un peu plus de vingt ans, « une communauté ASEAN consciente de ses liens avec l'histoire, et de son héritage culturel, et unie par une identité régionale commune¹⁴ ». Sans que soit minimisée

10. Incluant aussi l'APEC (Coopération économique pour l'Asie-Pacifique), à laquelle les pays de l'ASEAN participent activement.

11. K. Jönsson, « Unity-in-Diversity? Regional Identity-Building in Southeast Asia », *op. cit.*

12. *Ibid.*

13. *Ibid.*

14. *Ibid.*

la place des identités nationales de ses membres, un rôle crucial était donc délibérément dévolu aux notions d'identité et de communauté à l'échelon régional.

Une réelle volonté politique

Pleinement consciente de la diversité qui la caractérise, l'ASEAN a fait de la construction de son identité une plate-forme sur laquelle elle entend s'appuyer, et les différents ministres de la Culture adoptaient en 2011 une déclaration visant à mettre en valeur l'héritage culturel diversifié de la région. Cette déclaration avait pour objet de «souligner l'identité commune de l'ASEAN en tant que communauté de valeurs pluralistes¹⁵». La tâche était – et demeure – ardue, au vu de la diversité des régimes politiques, qui va de la démocratie autoritaire singapourienne à un sultanat (Brunei) en passant par des régimes à parti unique (Vietnam, Laos) ou des pays alternant démocratie chancelante et périodes de dictature (Philippines, Thaïlande, Indonésie). Les difficultés auxquelles est confrontée cette communauté de valeurs ont été, semble-t-il, sous-estimées.

En conclusion de la déclaration de Kuala Lumpur, les initiateurs de Vision ASEAN 2020 «affirmaient devant leurs peuples respectifs leur détermination et leur engagement à en faire une réalité à la date prévue¹⁶». Une telle prise de position avait visiblement pour objet de rassurer à la fois les sociétés civiles encore sous le choc de la crise financière et les partenaires occidentaux dont la confiance vis-à-vis de l'ASEAN avait alors été ébranlée. Une indéniable volonté politique s'exprimait en l'occurrence, élément indispensable à un projet de ce genre. Cependant, il s'agissait d'une profession de foi formulée comme d'habitude de manière non contraignante. Vision ASEAN 2020 respectait en effet scrupuleusement la tradition de non-intervention si chère à l'ASEAN, et évitait soigneusement de paraître contraignante, ce qui lui permettait de recueillir une forte adhésion, du moins parmi les élites des pays de la région.

L'une des composantes de l'Association est d'ailleurs l'*ASEAN way*, cette manière peu dirigiste, souple, accommodante de mener les démarches, qui reste très associée à l'institution. En perpétuelle quête d'un consensus devenu encore plus problématique depuis l'élargissement, l'ASEAN ne se fixe généralement ni dates butoir (hormis peut-être dans le cas de Vision 2020) ni visées trop utopistes¹⁷. Réaliste, pragmatique,

15. K. Spandler, «What Can ASEAN Teach the EU ?», *The Diplomat*, 21 janvier 2017, disponible sur : <<http://thediplomat.com>>.

16. K. Jönsson, «Unity-in-Diversity? Regional Identity-Building in Southeast Asia», *op. cit.*

17. S. Boisseau du Rocher, «The ASEAN Community: The Reality of a Vision», *op. cit.*

voire peu ambitieuse, une telle approche permet d'espérer plus facilement atteindre ses objectifs et limiter frictions et risques de crispation face à des propositions qui requièrent presque systématiquement le consensus. Aux yeux de plusieurs observateurs – notamment les organisations de défense des droits de l'homme –, cette attitude permet malheureusement d'éviter d'affronter les questions controversées, notamment en matière de respect de la liberté d'expression ou des droits de l'homme, dossiers particulièrement épineux dans la région¹⁸.

Un projet élitiste ?

L'une des caractéristiques marquantes de la culture politique de l'ASEAN a toujours été sa dimension élitiste, ce qui n'a pas été sans conséquences sur la promotion de l'identité régionale. Le projet, conçu par les ministres des Affaires étrangères et accepté par les chefs de gouvernement, s'adressait en priorité aux élites intellectuelles et politiques : il n'est donc pas surprenant que, lorsqu'on descend dans la hiérarchie sociale, le sentiment d'appartenance à un ensemble politique cohérent, et la notion d'ASEAN elle-même, deviennent de plus en plus diffus. Dans les études réalisées jusqu'au milieu des années 2000, les populations manquaient encore « d'une compréhension de base » de l'ASEAN. Celles réalisées après 2010 montrent un progrès qui s'est depuis confirmé¹⁹. Le projet Vision ASEAN 2020 portait d'ailleurs en lui les germes d'une évolution par rapport à cette tradition élitiste de l'ASEAN, et ouvrait la porte à un début d'appropriation par les sociétés civiles. C'est de cette période par exemple que datent les campagnes d'information publiques sur l'ASEAN, les incitations à visiter les pays membres et à mieux connaître ses voisins²⁰.

À cet égard, on soulignera l'impact de l'introduction de la charte de l'ASEAN. Signée en 2007 et ratifiée par les pays membres en 2008, cette charte a été annoncée comme une étape majeure dans le processus de maturation de l'ASEAN, une réponse aux critiques concernant les dérives de l'*ASEAN way*, et un pas vers une démocratisation souhaitée, à terme, des pays de la région. Qui dit démocratisation implique représentation, voire appropriation citoyenne. Renforçant les moyens légaux et les mécanismes

18. Comme le montre Anja Jetschke dans un autre article de ce dossier intitulé « L'ASEAN, les réfugiés birmans et les droits de l'homme ».

19. E. Thompson, C. Thianthai et M. Thuzar, *Do Young People Know ASEAN? Update of a Ten-Nation Survey*, ISEAS, Singapour, 2016.

20. Un premier Plan stratégique du Tourisme ASEAN 2011-2015 a été formulé pour encourager les flux touristiques intrarégionaux ; un second 2016-2025 est lancé en 2016 pour soutenir la tendance : en 2016, sur les 115 millions de voyageurs internationaux dans les pays de l'ASEAN, 43 % provenaient de l'ASEAN. La campagne Visit ASEAN@50 Golden Celebration a été lancée à l'occasion des cinquante ans de l'Association.

réglementaires dont elle dispose pour la mise en œuvre de ses décisions, l'Association s'est ainsi dotée de nouveaux pouvoirs afin de valoriser la substance concrète de son apport²¹ auprès des sociétés civiles des pays membres, et d'améliorer sa crédibilité.

En matière de défense des droits de l'homme – un des talons d'Achille de l'ASEAN –, le point d'orgue de cette charte a été la création de la Commission intergouvernementale de l'ASEAN sur les droits de l'homme²². Définie par l'article 14 de la charte, cette commission a été présentée comme une avancée majeure, exprimant la volonté des membres de l'Association de faire taire les critiques en matière de gouvernance et de transparence, et de se doter de moyens de faire respecter des valeurs concrétisées par une déclaration officielle en la matière émise le 19 novembre 2012.

Cette démarche, menée de manière opaque, avait soulevé de vives inquiétudes de la part d'organisations comme Human Rights Watch, qui craignaient que faute d'ambition et de transparence, menée de surcroît sans consultation des Organisations non gouvernementales (ONG) ni de la société civile, elle ne débouche en fin de compte que sur une déclaration dépourvue de fondement, ne servant qu'à amoindrir les attentes en regard des normes internationales en la matière²³. À la lecture de la déclaration, il semble que les craintes des ONG n'aient pas été tout à fait fondées, bien que de sérieux doutes demeurent quant à sa portée et à l'ampleur des pouvoirs alloués à la Commission.

La pénétration de l'identité ASEAN au sein des sociétés des pays membres varie aussi selon les classes d'âge, les jeunes générations semblant plus conscientes d'une éventuelle identité régionale que leurs aînés²⁴. Le niveau de développement joue également un rôle. Un important écart s'est ainsi creusé entre les pays les plus développés – plus impliqués dans le projet régional – et les autres, moins concernés par une institution qui n'a pas eu d'impact sur leur mode de vie. D'inévitables tensions se sont fait sentir au fil des ans entre des pays à forte tradition libérale comme Singapour, qui incitent à une plus grande intégration économique parce qu'ils en tirent parti, et d'autres membres dont la culture d'entreprise est

21. Site officiel de l'ASEAN disponible sur : <<http://asean.org>>.

22. ASEAN Inter-Government Commission on Human Rights (AICHR).

23. P. Robertson, « Betraying Human Rights, ASEAN Style », *The Nation*, 14 mai 2012, disponible sur : <www.nationmultimedia.com>.

24. S. Ngampramuan, « The Relationship between the Realization of an ASEAN Identity Formulation and its Implications for the National Interest Awareness of the ASEAN People: Comparative Case Study of Malaysia, Thailand and Laos », *Working Paper Series*, Southeast Asia Research Center, n° 185, juillet 2016.

encore embryonnaire, tels le Laos et la Birmanie, qui ralentissent *de facto* le processus.

De plus, malgré ses efforts pédagogiques, l'ASEAN reste, après un demi-siècle d'existence, perçue comme une organisation à la structure floue²⁵, nébuleuse, et dont on ne comprend pas bien les objectifs. Cette nature évanescence nuit à l'idée de communauté, et à la construction d'une identité régionale. Dans cette optique, certains des pays les plus riches de l'ASEAN ont mis en place des initiatives concrètes pour renforcer le sentiment d'appartenance régionale. Le programme de formation développé par l'École polytechnique de Singapour en est un exemple particulièrement réussi. Entre 2012 et 2015, l'École a financé un programme visant les étudiants de l'ASEAN et a ainsi accueilli plus de 1 000 étudiants de la région. Pour ces jeunes gens, l'Association et ses implications ont ainsi acquis une dimension concrète, et il est fort probable que les bénéficiaires du programme feront à l'avenir la promotion de l'intégration régionale dans leurs pays respectifs²⁶.

**L'ASEAN
reste perçue
comme une
organisation
nébuleuse**

Quant au tableau du multiculturalisme sud-est asiatique, dont les dirigeants des pays de la région se servent pour normaliser leurs rapports avec l'UE, il n'est peut-être pas aussi idyllique qu'on veut bien le décrire. En effet, la question des minorités, en Thaïlande, au Vietnam ou encore au Laos pour ne citer que ces pays, pose depuis longtemps de graves problèmes sociaux et culturels, et leur intégration à la communauté nationale est souvent problématique. Le cas de la Birmanie en guerre civile depuis son indépendance en 1948 montre la difficulté à formaliser une identité nationale que d'aucuns jugent factice. Plus inquiétant encore, la situation a tendance à s'aggraver, notamment en Malaisie ou en Indonésie, avec la montée du sectarisme religieux et de l'islamisme, ou en Thaïlande où la junte justifie son maintien au pouvoir par d'éventuelles turbulences politiques et réprime ses minorités musulmanes du Sud. Les pays de l'ASEAN seraient-ils en train de manquer l'occasion de s'établir en tant que puissance normative et de se poser en exemple de gestion réussie d'une identité multiculturelle hétérogène mais intégratrice²⁷ ? Là encore, la ratification en 2008 de la charte de l'ASEAN devait contribuer à la mise en place de structures permettant de faire face plus efficacement à ces

25. S. Boisseau du Rocher, « The ASEAN Community: The Reality of a Vision », *op. cit.*

26. L. Lim Yan, « Asean Summit: Forging Shared Asean Identity a Top Priority: PM Lee », *The Strait Times*, 23 novembre 2015, disponible sur : <www.straittimes.com>.

27. K. Spandler, « What Can ASEAN Teach the EU? », *op. cit.*

nouveaux défis, mais ces derniers ne relèvent pas seulement de décisions étatiques, et la résolution des problèmes posés ne se joue pas forcément à l'échelle des gouvernements.

En dépit de ses objectifs louables toutefois, certains n'hésitent pas à parler d'échec pour qualifier cette charte²⁸. Ils lui reprochent en effet de ne pas avoir été capable de remettre fondamentalement en cause l'*ASEAN way*, offrant trop d'opportunités, d'immunités et d'exceptions pour être efficace. Ils précisent d'ailleurs que cette charte ne signifie pas la même chose pour les derniers venus dans l'Association (Laos, Cambodge, Birmanie), pour qui la non-ingérence est primordiale, que pour les pays fondateurs qui y voient plus un cadre de coopération et de coordination²⁹.

L'identité ASEAN à travers les sociétés civiles ?

L'ASEAN a donc du mal à se faire reconnaître et accepter dans l'ensemble de l'Asie du Sud-Est et à travers tout le spectre social. L'attachement au principe de non-intervention a, lui aussi, tendance à freiner les efforts de développement et de construction régionale. Les pères fondateurs de la communauté ASEAN sont conscients du chemin qui reste à parcourir, et font plutôt profil bas depuis le lancement du projet dans lequel ils plaçaient beaucoup d'espoirs.

La question de l'identité ASEAN et de sa perception par les populations de la région est complexe et la gestion de la diversité n'y joue pas forcément un rôle fédérateur aussi efficace qu'annoncé. Pour les pays de la région, ethniquement et culturellement hétérogènes, l'identité nationale n'est pas aisée à définir et à construire de manière consensuelle, l'identité régionale peut donc sembler d'autant plus hypothétique. Un élément vient toutefois conforter les dirigeants de l'ASEAN dans leurs démarches : la montée en puissance de la Chine dans la région. Que ce soit sur les plans diplomatique ou économique, l'influence de Pékin se fait de plus en plus profondément sentir, et l'une de ses conséquences en Asie du Sud-Est est la montée d'un sentiment d'urgence, prônant la recherche d'une identité régionale en vue de contrebalancer, même imparfaitement, l'influence du voisin chinois.

Le sentiment d'appartenance à l'ASEAN n'est pas encore répandu à l'échelle de la région, mais il n'a eu encore que peu d'années pour

28. L. Leviter, « The ASEAN Charter: ASEAN Failure or Member Failure? », *New York University Journal of International Law and Politics*, vol. 43, 2013, p. 159-210.

29. *Ibid.*

s'imposer réellement. La charte, en dépit de ses carences, porte en elle les promesses d'un avenir commun. Ces dernières années, nombreuses ont été les initiatives et publications qui, de la Malaisie aux Philippines en passant par la Thaïlande, ont évoqué, analysé, fait la promotion de l'identité ASEAN et même d'une citoyenneté régionale. Ces initiatives sont marquantes, et l'évolution des mentalités indéniable. De manière encourageante, les jeunes semblent de plus en plus attachés à cette communauté ASEAN. Comme ce fut souvent le cas au cours de ses cinquante années d'existence, l'Association pourrait fort bien déjouer les pronostics, et réussir son processus d'intégration régionale. Le temps travaille pour elle.



Mots clés

ASEAN
Asie du Sud-Est
Intégration régionale
Identités nationales

